



Litige avec courtier en assurances

Par **PEGGY77**, le **08/03/2010** à **22:15**

Bonjour,

je me permets de vous contacter car je cherche un conseil :

un courtier en assurances m'a fait une proposition de contrat que je n'ai pas signé, d'ailleurs j'en ai une copie. Ce courtier m'appelle pour me dire que je n'ai toujours pas payé mon échéance alors que je n'ai jamais contracté de contrat habitation pour ma société, je demandais juste un devis (j'ai la copie du contrat envoyé par mail).

J'ai appelé le courtier en question qui ne veut rien savoir, car sur le contrat il a apposé en bas AS client le 10/11/2009 sans ma signature et a validé auprès de la compagnie GENERALI ce contrat. J'ai appelé la compagnie en question qui m'a renvoyé vers le courtier.

GENERALI m'envoie ce jour par lettre recommandée une lettre de mise en demeure de régler mon échéance sous 10 jours.

Pourriez-vous me donner les grandes lignes afin de rédiger mon courrier.

Je vous en remercie par avance.